

Biodiversité et Sport en milieu scolaire: l'ODDB ONG lance un nouveau projet pour Adjohoun et Bonou

L'ODDB ONG a lancé un nouveau projet le jeudi 26 janvier 2023 à la mairie d'Adjohoun. Il s'agit d'un mariage entre Biodiversité et Sport qui vise à mettre 200 élèves filles sportives de dix (10) collèges d'Enseignement Général des communes de Bonou et d'Adjohoun dans la Vallée de l'Ouémé au service de la promotion de la diversité biologique et du climat pendant un an.



La réunion consacrée au lancement officiel a connu la participation des jeunes filles bénéficiaires du projet, des encadreurs sportifs et des directeurs ou représentants des collèges concernés, dont les CEG Adjohoun, Bonou 1, Atchonsa, Démè, Kodé, Affamè, Damè-Wogon et d'Akpadanou.

L'initiative est salubre et vient à point nommé à en croire Jules Tossa, représentant du Directeur départemental en charge de l'enseignement secondaire. Toutes les stratégies pouvant permettre une meilleure protection de l'environnement sont les bienvenues a indiqué le représentant du chef de l'inspection forestière de l'Ouémé Plateau, Abel ATCHI, Responsable communal des eaux forêts et chasse d'Adjohoun.

Selon, Chrystelle Dakpogan Houngbédji, la Directrice Exécutive de l'ODDB ONG, ce projet permettra aux jeunes filles de mieux cerner les notions de biodiversité et de sa protection, mais également de pouvoir être capable de produire des plants en pépinière pour le reboisement des forêts dégradées et des espaces publics.



À travers cette rencontre d'information et de lancement du projet **de promotion du football féminin pour la protection de l'environnement au sud-Bénin**, l'ODDB ONG a été rassurée de l'accompagnement des autorités administratives locales et déconcentrées dans l'atteinte des objectifs du projet.

À noter que plusieurs activités sont au menu du nouveau projet. Il s'agit de l'organisation d'un tournoi interclubs nature et sport pour le bien-être des jeunes filles ; l'équipement et la formation des clubs nature et sport pour la production de plants ; la production de 10.000 plants d'espèces autochtones par les clubs nature et sport ; le reboisement des forêts dégradées, des collèges et des espaces publics avec les plants produits par les membres des clubs nature et sport.

Rappelons que le chronogramme de mise en œuvre physique des activités retenues a été validé du commun accord avec tous les acteurs et couvre la période de janvier à août 2023.

Didier AHOUCANDJINOU

Conservation de la biodiversité: African Parks Network recrute 35 personnes

African Parks Network (APN) est une organisation à but non lucratif qui assume la responsabilité directe de la réhabilitation et de la gestion à long terme des parcs nationaux en partenariat avec les gouvernements et les communautés locales. En adoptant une approche commerciale de

la conservation, soutenue par le financement des bailleurs de fonds, elle vise à rendre chaque Parc durable à long terme contribuant ainsi au développement économique et à la réduction de la pauvreté. Dans le cadre de ses opérations dans le parc National W l'African Parks Network recrute 35 personnes, homme comme femme.

Lire l'intégralité de l'appel à candidature



Le tandem MCVDD & FAO pour une gestion durable des mangroves au Bénin

Les bases d'une nouvelle collaboration entre l'Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et le ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD) sont établies.



En effet, la signature du contrat relatif au projet de renforcement de la résilience des systèmes humains et naturels au changement climatique par la conservation et l'utilisation durable des écosystèmes de mangroves du Sud du Bénin, a été effectuée le lundi 30 janvier 2023, dans la salle de conférence principale du MCVDD.

Au nom du ministre du Cadre de Vie et du Développement Durable José TONATO, madame Jeanne AKAKPO ADANBIOKOU, Directrice de cabinet du ministre, a salué la détermination des responsables à divers niveaux, qui ont joué de leurs partitions, pour que

se concrétise ladite signature. Elle n'est que l'aboutissement d'un long processus animé par d'ardents défenseurs nationaux et internationaux de la valorisation de la biodiversité des écosystèmes. La représentante de l'autorité estime que ce projet est une réponse qualitative aux priorités du gouvernement dans un écosystème particulièrement sensible et important pour les activités du PAG 2021-2026.

Avec une subvention de 7 155 936 USD et 62 864 797 USD de cofinancement du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et du Fonds pour les Pays, les moins Avancés (FPMA), l'initiative vise à accroître la résilience au changement climatique des écosystèmes de mangroves des communautés agricoles, forestières et halieutiques et à soutenir la conservation de la biodiversité et des services écosystémiques dans les paysages de mangroves. Grand-Popo, Comè, Ouidah, Bopa, Kpomassé, Abomey-Calavi, Sô-Ava, Aguégus et Sèmè-Kpodji sont les neuf communes bénéficiaires de la réalisation dudit projet, respectivement sur les sites de Ramsar 1017 et 1018. Sa mise en œuvre prend effet à compter du 01 mars 2023 et prend fin le 29 février 2028.

La FAO assure la supervision en tant qu'Agence du FEM. Le représentant résident de l'organisation au Bénin, monsieur Isaias Angue OBAMA, pense qu'en raison du rôle essentiel des écosystèmes de mangroves dans la protection des zones côtières, il est donc opportun d'y apporter les contributions nécessaires pour le bien-être des communautés.

Monsieur Rémi HEFOUME, Directeur Général des Eaux, Forêts et Chasse (DGEFC), en sa qualité de responsable de l'exécution du projet, a rassuré que la DGEFC veillera à la qualité technique des résultats et guidera les actions suivant les politiques conformes aux termes et conditions de l'Accord de partenariat opérationnel signé avec la FAO.

Il faut souligner qu'à travers ce projet, près de 300 000 personnes, dont 50 % de femmes bénéficieront directement du

projet.

Journée mondiale des zones humides : la mise en terre de plants couronne les activités de la célébration

À l'instar de plusieurs pays, le Bénin n'est pas resté en marge de la célébration de la Journée Mondiale des Zones Humides (JMZH), hier, jeudi 02 février 2023 dans la commune de Ouidah. Portée sur le thème « Il faut restaurer les zones humides », elle est célébrée par l'Agence Béninoise pour l'Environnement (ABE).



Née de la signature de la Convention sur les zones humides intervenue le 02 février 1971, dans la ville iranienne de Ramsar pour sensibiliser sur les écosystèmes, elle consiste à la mise en exergue des écosystèmes, extrêmement menacés de nos jours, mais si vitales pour l'Homme.

Monsieur François-Corneille KEDOWIDE, Directeur Général de l'ABE a déclaré qu'elle est marquée par des actions ponctuelles au Bénin. Lesquelles permettraient d'avoir un impact positif beaucoup plus grand pour de plus palpables réalisations. C'est ce qui explique la mise en terre de plants de palétuviers, plus exactement à Hiô dans l'arrondissement d'Avlékété. Un site pas choisi au hasard, selon Monsieur Abdou Salami AMADOU, Responsable de projet FEM/WACA-ReSIP, puisqu'il appartient à l'aire centrale de l'aire communautaire de conservation en cours de création pour valoriser la

conservation et à la préservation des ressources naturelles. Le suivi et l'entretien seront bel et bien réels a martelé le responsable.



Un geste écocitoyen très apprécié du Chef d'Arrondissement d'AVLEKETE, un acte salvateur dans la mesure où les palétuviers constituent un écosystème très rafraîchissant. Il affirme que l'exploitation desdits palétuviers contribue à l'amélioration de l'environnement et à son passage.

Plusieurs plants ont donc été implantés par les autorités en vue d'une revitalisation et d'une restauration des zones humides dégradées au Bénin. C'était en présence de plusieurs cadres, agents gouvernementaux et société civile.

Religions et Biodiversité à BONOU : l'ODDB ONG sensibilise sur le nouveau cadre mondial de la diversité biologique

Les leaders religieux et dignitaires traditionnels, l'administration communale et les comités locaux de gestion des quatre aires protégées communautaires de la commune de Bonou se donnent la main aux cotés de l'ODDB ONG et de l'administration forestière pour influencer positivement les programmes de conservation de la biodiversité en cours dans la commune.



Ils sont nombreux à être mobilisés par l'ODDB ONG, les dignitaires des religions endogènes (Vodoun), les responsables des religions abrahamiques (Christianisme et Islam) et les agents assermentés de l'État pour la conservation durable de la biodiversité de la Réserve de Biosphère de la Basse Vallée de l'Ouémé.

Dans le cadre du démarrage effectif des activités du projet intitulé : Mobilisation des dignitaires des religions endogènes (Vodoun), des religions abrahamiques (Christianisme et Islam) et des agents assermentés de l'État pour la conservation durable de la biodiversité de la Réserve de Biosphère de la basse vallée de l'Ouémé (RB-BVO) au Sud-Bénin, l'ODDB ONG a tenu une première séance de rencontre avec les leaders religieux et dignitaires traditionnels de la commune de Bonou.

Les participants à cette rencontre sont des représentants des églises catholiques, évangéliques, célestes, de l'islam sans oublier les dignitaires des forêts sacrées Gnanhouizoun, Gbèvozoun, Soligbozoun, Lokoguédji, du jardin botanique de Bonou ainsi que les chefs de villages concernés.

Il est à noter également la participation d'une forte délégation d'agents assermentés de l'État dont le Chef de l'inspection forestière de l'Ouémé Plateau, le Point Focal de la convention sur la diversité biologique et le responsable de la session communale eaux, forêts et chasse de Bonou.



Après avoir planté le décor avec ses mots introductifs, Mariano Houngbédji, Directeur technique de l'ODDB ONG a rappelé le contexte du projet qui vise, à l'en croire au renforcement de la gestion et la protection durable de la biodiversité des aires centrales de la Réserve de Biosphère de la Basse Vallée de l'Ouémé MAB-UNESCO par les valeurs socio-culturelles qui y sont associées.

À sa suite, Idrissou Yazizou, le Secrétaire Exécutif de la mairie de Bonou en procédant à l'ouverture des travaux a souhaité la bienvenue aux participants avant de les inviter à s'engager pour la mise en œuvre effective des résolutions qui seront issues des travaux.

Cet atelier était une opportunité à eux offerte par l'ODDB ONG, de s'imprégner du nouveau cadre mondial sur biodiversité, issu de la COP 15 tenue au Canada qui met d'avantage l'accent sur l'importance des connaissances endogènes et des gardiens de la tradition pour enrayer la perte de la biodiversité.

La seule communication au menu de la rencontre a été animée par le Capitaine Augustin Malito Orou, Point Focal Biodiversité et le Lieutenant Colonel Kintonou, chef de l'inspection forestière de l'Ouémé Plateau. Au cœur de la communication, les grandes conclusions issues de la COP 15 de Canada sur le nouveau cadre mondial. L'attention des participants a été surtout mise sur le nouvel engagement à impliquer désormais les leaders religieux et traditionnels dans la conversation de la nature (objectif 19 de la COP), car, soutiennent-ils, étant donné que c'est « Dieu » qui a créé la nature, pour sa conservation il faut collaborer avec ceux qui travaillent pour « Dieu ».

Les échanges autour de la communication ont conduit les participants à l'étape des travaux de groupes entre leaders religieux abrahamiques d'une part et d'autre part les dignitaires des religions traditionnels avec pour consigne de proposer des actions qu'ils pensent nécessaires de mener en leur sein et à l'endroit de leurs fidèles pour la conservation de la nature. Il est à retenir plusieurs propositions à la suite des résultats présentés à la plénière. Il s'agit des propositions allant dans le sens des IEC, la sensibilisation des fidèles durant les prêches, le reboisement, la mise en place des appuis en AGR pour la reconversion des auteurs de pressions anthropiques sur les forêts, la réhabilitation des divinités, la promotion du tourisme local responsable, l'appui

à l'organisation de la journée communale de l'environnement, la promotion de la médecine traditionnelle, la sécurisation des forêts et autres aires protégées par des actes juridiques.

L'objectif 3 à l'horizon 2030 recommande que « 30 % de l'espace de chaque territoire doivent être une zone protégée ». Cela passe par plusieurs éléments tels que l'existence des jardins botaniques et des forêts sacrées dont Bonou a la chance et fait déjà l'effort d'avoir sur son territoire contrairement à d'autres communes. Des efforts facilités par l'ODDB ONG qui a su une nouvelle fois porter le choix sur la commune de Bonou. Avec la pertinence du nouveau projet, les différents participants ont trouvé que le mérite revient à l'ODDB ONG pour sa démarche anticipative par rapport aux objectifs du nouveau cadre mondial sur la biodiversité.

La rencontre a pris fin sur les mots d'engagement de la mairie à travers le Secrétaire Exécutif pour l'accompagnement de l'ONG et autres acteurs pour la mise en application des résolutions issues des travaux et l'atteinte des objectifs du projet.

Didier AHOANDJINO

Investir dans les toilettes publiques, un facteur de création d'emplois et de richesse

Cotonou : un marché potentiel

Investir dans les toilettes au Bénin ne sera pas du tout un investissement à vau-l'eau. Pour la ville de Cotonou seule où le flux humain est, chaque jour, important, on gagnera beaucoup à construire et à mettre en service des toilettes publiques.



Aujourd'hui, les toilettes publiques peuvent être considérées comme un secteur d'activité où il ne faut pas craindre d'investir puisqu'il n'y a aucun doute au sujet de la rentabilité. En effet, selon les résultats définitifs du 4e Recensement Général de la Population et de l'Habitat (2013), le Bénin connaît une dynamique démographique qui constitue une opportunité. Avec ce 4e Recensement Général de la Population et de l'Habitat, les statistiques officielles au niveau national indiquent que la population du Bénin est passée de 6 769 914 habitants en 2002 à 10 008 749 en 2013 soit un taux d'accroissement annuel de 3,5%.

Du point de vue de la répartition de la population, Cotonou seule compte 679 012 habitants en 2013 et reste la plus grande ville du Bénin même les villes comme Sèmè Podji et Abomey-Calavi connaissent une croissance démographique galopante. Au niveau départemental, ce sont les départements de l'Atlantique et du Borgou qui viennent en tête.

Ainsi, le département le plus peuplé est l'Atlantique avec 1 398 229 habitants. Il est suivi du département du Borgou où le nombre d'habitants est 1 214 249 selon le RGPH 4. Le constat général révèle que plusieurs communes ont une population qui dépasse déjà le seuil du million d'habitants.

Sur le plan économique, cette croissance est une source importante pour créer l'emploi et la richesse si l'on s'intéresse à investir par exemple dans les latrines publiques qui deviennent de plus en plus une nécessité surtout dans les grandes villes comme Cotonou. Si on s'en tient seulement à ces chiffres en attendant le cinquième Recensement Général de la

Population et de l'Habitat, il y a sans doute un besoin criard de latrines publiques en l'occurrence dans la ville à Cotonou où le flux humain ne cesse d'être important.

En-dehors de la population de Cotonou qui peut tourner aujourd'hui autour de 800.000 habitants, il y a tous ceux qui viennent des villes environnantes pour diverses raisons chaque jour. La ville de Cotonou passe donc à 1,2 million de population par jour alors qu'il manque de toilettes publiques pour aider tout ce monde qui ne vit pas à Cotonou.

Sur les gares routières, dans les marchés et à certains endroits stratégiques de la ville, ce qui gêne le plus, c'est l'absence de ces lieux d'aisance pour éviter la pollution de notre cadre de vie. Les confessions religieuses ont donné le bon exemple montrant la nécessité et l'utilité des toilettes publiques et à l'Église catholique Saint-Michel de Cotonou par exemple, ça marche formidablement avec les conducteurs de taxi-moto qui constituent une clientèle et un marché extraordinaire.

En dotant Cotonou de toilettes publiques, on peut facilement engranger des ressources financières, créer des emplois puisqu'il sera instauré un système de paiement et pour le suivi et l'entretien réguliers de ces latrines, beaucoup de personnes seront recrutées. Par ailleurs, en termes d'assainissement de la ville de Cotonou, et c'est le plus vital, les populations pourraient facilement trouver des lieux adaptés où elles peuvent se soulager et uriner. Cela permet d'éviter par exemple le développement de certaines maladies liées au manque d'assainissement de base.

Les pouvoirs publics, et même les privés sont invités à faire des latrines publiques un facteur important de création d'emplois et une source de richesse. C'est un secteur promu à un bel avenir puisque tous les jours, surtout lorsque les populations, les étrangers, les touristes se déplacent, ils ont souvent besoin des latrines publiques pour se soulager.

Afrique : requins et Éléphants au cœur de la criminalité environnementale



La criminalité environnementale perdure en Afrique notamment celle liée au trafic d'espèces sauvages. Ce trafic représente la quatrième source de revenus criminels, après les stupéfiants, la contrefaçon et la traite d'êtres humains.

Plus de 4 000 éléphants sont braconnés en Afrique, uniquement pour leur ivoire soutient World Wildlife Fund. Dans le même temps, les estimations indiquent que plus de 100 millions de requins sont tués chaque année, soit plus de 3 requins massacrés chaque seconde en moyenne. Un nombre incroyable !

Ce génocide animal rythme avec l'extinction des espèces animales protégées. En effet, quelque 17 espèces dont les éléphants et les requins, comme tant d'autres, sont tuées et vendues pour leur viande, leur aileron, leur ivoire, pour fabriquer des meubles ou des instruments de musique, servir d'animaux de compagnie ou enrichir une collection.

Selon l'UICN, environ 60 % des requins sont actuellement en danger d'extinction. Un bien mauvais présage pour les océans, car la disparition de ces prédateurs clé qui trônent tout en haut de la chaîne alimentaire aurait de lourdes conséquences pour les écosystèmes marins.

En novembre 2022, les États du monde ont été conviés à se prononcer, sur proposition mexicaine, l'inscription des requins-taupes à l'annexe II de la CITES, la Convention sur le

commerce international d'espèces de faune et de flore menacées d'extinction.

Dans cette nouvelle liste rouge, six espèces sont classées en « danger critique », dont trois pour la première fois. Les requins se retrouvent menacés d'extinction, victimes de l'appétit humain. Les requins tout comme les éléphants souffrent particulièrement de la destruction de leur habitat naturel, du braconnage et de la surpêche qui les privent de certaines de leurs sources de nourriture.

L'aménagement des littoraux par l'Homme, la pollution marine et les techniques de pêche destructrices ont tous des incidences sur les habitats naturels marins dont dépend la survie des populations de requins. Il est à ajouter également le changement climatique auquel nous devons d'importantes transformations qui modifient déjà la distribution de l'espèce et de ses proies. Il n'y a pas que pour sa chair que le requin blanc est chassé à travers la planète. Son foie est également utilisé pour faire de l'huile, sa peau est transformée en cuir de chaussures, sacs ou porte-monnaie, et ses dents sont vendues aux touristes sous forme de colliers.

Les éléphants sont également abattus dans certaines parties de l'Afrique, pour garder la taille des troupeaux gérable et contenus dans les réserves. Le nombre d'abattages annuels, dans le cadre d'une politique délibérée, varie d'une année à l'autre, mais dépasse probablement 500 par an.

Manque de synergie entre pays africains

Par exemple, un bras de fer subsiste entre quelques pays africains et la CITES sur la décision ou non de la reprise du commerce de l'ivoire. Ceux d'Afrique australe dont le Zimbabwe, la Namibie, le Botswana et l'Afrique du Sud, veulent avoir l'autorisation pour vendre leurs stocks d'ivoire pour financer leurs politiques de conservation des espèces protégées en voie d'extinction. Ce que la trentaine d'autres

pays de la coalition pour l'éléphant d'Afrique ne veut du tout pas entendre et exige la plus stricte interdiction du commerce de l'ivoire à tous les États du continent.

En 2021, la liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), qui évalue les probabilités de survie des espèces, a fait passer l'éléphant de savane qui vit en Afrique australe, du statut de « vulnérable » à celui « en danger d'extinction ». L'éléphant de forêt, dont l'aire de répartition couvre la bande sahélienne et le bassin du Congo, a, lui, été classé « en danger critique d'extinction ».

Au Togo, la population d'éléphants a subi dans les années 90, des pressions qui se sont traduites par l'envahissement des parcs animaliers à des fins anthropiques, mettant en mal les rapports entre les éléphants et les hommes. Néanmoins, il y a des éléphants qui vivent dans le parc de Fazao Malfakassa et d'autres à Djamdè. Ceux de Djamdè ne vivent pas dans leur milieu naturel.

Pourtant, des séances de sensibilisation sur la protection des espèces en voie d'extinction dont l'éléphant et le requin sont souvent faites. Aussi, les autorités avaient suspendu l'immatriculation des navires de pêche et la délivrance de licences de pêche aux navires étrangers. Plusieurs navires battant pavillon togolais avaient été radiés du registre pour suspicion de pêche illégale dans les eaux d'autres pays.

Même les organisations internationales, dont EAGLE-Togo, appuient les autorités dans la protection des espèces protégées en voie d'extinction. C'est dans cet ordre que cinq trafiquants avaient été arrêtés au moment où ils s'apprêtaient à écouler deux grosses défenses d'éléphant, les 26 et 27 août 2022 à Sokodé. À Lomé, trois trafiquants ont été également arrêtés en flagrant délit de détention, de circulation et de commercialisation illégale de deux grosses défenses d'éléphant le 12 novembre 2022, dans un quartier périphérique de la capitale.

Stopper l'hécatombe des requins et d'éléphants très prisés dans la médecine asiatique reste une équation difficile à résoudre. Certes, les pays dont le Togo, disposent des textes réglementaires les trafiquants d'espèces protégées, mais le commerce illégal des pièces des espèces en voie d'extinction prend toujours le dessus.

Bassin du fleuve Niger : inondations dévastatrices à Malanville, où sont passés les milliards investis ?

The city of Malanville, Benin, located at the border of Niger, has suffered annual flooding since 2007, leading to the destruction of homes, economic loss, and fatal casualties. Despite funding worth billions from international projects seeking solutions to curb the environmental damage, their efforts have yielded minimal results. The flood victims do not benefit from prevention measures, flood protection infrastructures, or efficient early warning systems. Deforestation, driven by agricultural activities and climate change, contributes to this flood menace. The report suggests the building of a 100 km long dike, alongside collaborative efforts with Niger, as potential lasting solutions to the flood crisis.

10e édition NOËL EN FORET : L'ODDB ONG initie les enfants à la protection de la nature

Au lendemain de la fête de Noël, le lundi 26 décembre 2022, a eu lieu au sanctuaire des singes de Drabo-Gbo dans la commune d'Abomey-Calavi, la session 2 de la 10ème édition de Noël en forêt. Cette initiative de l'ONG-Organisation pour le Développement durable et la Biodiversité (ODDB) a réuni des enfants et des adultes autour d'une activité ludique qui inclut la découverte de la nature et la sensibilisation à sa protection.



Noël en forêt est une composante de notre Programme d'Éducation Environnementale qui consiste à organiser dans la période de Noël une sortie en forêt et à sensibiliser les participants sur une thématique en lien avec la préservation de la diversité biologique. Cette activité qui est organisée depuis 2011, initialement prévue pour les enfants, elle est désormais ouverte aux adultes.»

La session 2 de la 10^{ème} édition a été marquée par les activités suivantes: une visite guidée du sanctuaire des singes de Drabo-Gbo; une communication sur le thème « **La biodiversité menacée du Bénin** »; une causerie sur l'importance des forêts et des animaux; les comportements à adopter vis-à-vis de la nature pour la protéger et l'organisation de divers jeux.

Selon Alfred OGA, chargé de l'écotourisme et du développement communautaire de l'ODDB, en plus de réunir les participants, des enfants en majorité, autour d'activités saines, Noël en forêt se veut être un tremplin pour leur faire connaître l'importance de la nature pour le bien-être de l'homme et la satisfaction de ses besoins. C'est cet impératif qui justifie

d'ailleurs les activités concoctées par les organisateurs.

Situé à 25 kilomètres de Cotonou, dans la commune d'Abomey-Calavi, le sanctuaire des singes de Drabo-Gbo est le site retenu pour une parfaite illustration de la diversité biologique. Partis tôt de Cotonou à bord d'un bus, les participants, une vingtaine environ, sont arrivés à destination vers huit heures. Le village de Drabo-Gbo, plutôt très calme comme on pouvait le constater, a accueilli ses visiteurs dans une ambiance empreinte d'une tranquillité.



Cette ambiance, ajoutée à l'abondance de la flore, laisse déjà entrevoir dans la pensée des enfants, la connaissance de la forêt dont ils ont tant entendu parler ou qu'ils ont même vu à la télévision sans jamais l'approcher réellement. Ainsi commence pour eux, la première étape de la journée : le contact avec la forêt. Cet exercice qui inclut la découverte du singe à ventre roux, des tortues et des aquariums a permis aux enfants de communier directement avec la forêt et ses composantes, notamment le singe à ventre roux, une espèce menacée au Bénin.

Après la visite de la forêt, les enfants ont eu droit à une séance de sensibilisation sur le thème : « **La biodiversité menacée du Bénin** ». À travers ce thème, ils ont reçu des explications sur la biodiversité avec pour exemples, les êtres vivants qui nous entourent. Ceux-ci naissent, vivent, respirent, grandissent et meurent. Par la suite, les enfants ont été entretenus sur l'importance des êtres vivants avant de découvrir comment des menaces pèsent sur certaines espèces. Parmi les espèces menacées, a indiqué Alfred OGA aux enfants, se trouvent certaines espèces de singe, l'éléphant, le pangolin, le sitatunga, le lion, etc. Ces menaces qui planent sur la biodiversité, ont pour cause entre autres, la fragmentation de l'habitat, la destruction des forêts, la chasse pour l'alimentation et pour les usages médico-magiques, tutti quanti.



Les enfants, heureux et engagés

En plus des activités énumérées ci-dessus, les enfants ont procédé à divers jeux puis au coloriage. Grâce à l'ensemble des activités menées, durant la journée, les participants en général, les enfants en particulier ont compris le message et fortement apprécié cette heureuse initiative de l'ODDB. C'est le cas par exemple de Owen Shalom HOUNGBEDJI élève âgé de 11 ans, en classe de cinquième, qui déclare très enthousiaste : *« Cette activité qui promeut la protection de l'environnement est à encourager »*,

Toutefois, Shalom est triste parce que des espèces sont menacées. Il a donc pris l'engagement de protéger au mieux son environnement, notamment son cadre scolaire, une fois retourné dans son collège et de sensibiliser également ses camarades. Tout comme lui, Adrian WHANNOU de DRAVO a retenu qu'il est primordial de protéger les espèces menacées. Alors, il s'engage, selon ses moyens à sécuriser ces animaux.

Stéphane FONGANG, un adulte ayant également participé à cette activité, la trouve très instructive. C'est pourquoi, depuis quelques années, il y participe activement avec sa femme et ses enfants. Il convient de noter que la première session a eu lieu à Bassila, dans la forêt sacrée de Kikélé, le 21 décembre 2022 et a réuni une centaine d'écoliers. Cette session de Drabo- Gbo est la deuxième de cette année.

Arsène AZIZAHO